

LA TRIBUNE DE LA LISTE « SÉZANNE, CHOISSONS NOTRE AVENIR » (octobre-novembre-décembre 2022)

Petite fable satyrique...

Il était une fois, dans une lointaine bourgade, un gentil garçon nommé Chacha. Il était le bourgmestre de cette cité qui s'appelait Sésame. C'était une jolie ville, entourée de vignes, de champs et de bois où Chacha aimait aller courir. Or, Chacha était bien triste ces derniers jours. En effet, les habitants de son bourg ne cessaient de lui rappeler que tout n'allait pas bien à Sésame et qu'il faudrait peut-être qu'il travaille un peu. Chacha alla donc trouver Dédé l'intendante-en-chef :

- Dédé, je vais aller visiter ma ville pour trouver des solutions.
- Bien Chacha, pendant ce temps, je vais continuer de gérer Sésame.

Chacha rencontra tout d'abord un coucou :

- Bonjour Monsieur, comment fais-tu pour être heureux ?
- C'est simple Chacha, j'attends que les autres travaillent et je récupère leurs idées.

L'aimable Chacha reparti donc à la recherche d'une nouvelle piste, c'est alors qu'il croisa une autruche.

- Bonjour Madame, comment fais-tu pour être heureuse ?
 - C'est simple Chacha, dès que j'ai un problème, je mets la tête dans la terre pour ne rien voir !
- C'est ainsi que Chacha rentra voir Dédé pour lui raconter sa journée :

- Dédé ! Je sais ! Je n'ai qu'à récupérer le travail des autres et faire semblant de ne pas voir les soucis !

A l'écoute du récit de Chacha, Dédé ne put s'empêcher de sourire devant tant de candeur et reparti dans son

bureau après avoir servi un bon thé bien chaud à Chacha. Dédé était rassurée ! Tant que Chacha sera là, rien ne changera !

Cette tribune a été rédigée par Vincent Léglantier, conseiller municipal de la liste "Sézanne, choisissons notre avenir". Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre, deux de ses quatre co-listiers, Nelçon De Almeida et Marie-France Basselier ont publiquement déclaré qu'ils ne cautionnaient pas ce texte. Une troisième co-listière, Amandine Picot (absente et excusée lors du Conseil du 13 octobre) a également fait savoir qu'elle ne cautionnait pas ce texte.

LA TRIBUNE DE LA LISTE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉZANNE » (octobre-novembre-décembre 2022)

Et de deux !

Après la démission d'un adjoint l'année dernière, voilà que l'on apprend la démission d'une jeune conseillère municipale. Que se passe-t'il au sein de la majorité ? Que cache ces démissions en série ? Il y aurait-il des dissensions, un manque d'écoute et de concertation ? Est-ce le prélude à une hémorragie plus forte comme on l'entend ici ou là ?

Il y a, quoi qu'on en dise, un malaise visible au sein de majorité. En effet, si depuis la mise en place du conseil municipal, nous avons constaté un absentéisme de plus en plus fort des élus de la majorité lors des réunions, et si la démission d'un jeune adjoint plein d'ambition et d'avenir avait surpris, il n'y a plus de doute aujourd'hui hui avec la démission d'une jeune conseillère municipale.

Pour nous, ces démissions symbolisent un désaveu de la jeunesse et de la génération montante face à des méthodes verticales et obtues qui manquent terriblement d'esprit de concertation et de consensus.

L'opposition méprisée attend ce changement de méthode depuis le début du mandat, c'est maintenant au sein de la majorité que monte le désillusion. Ça commence à faire du monde !
Thomas Adnot.